Saisie salaire et blocage de compte bancaire

Par Pocahontas 16

Bonjour,

J'ai eu mon salaire pour le mois d'octobre 2026 d'un montant de 1979?, j'ai eu une saisie sur salaire d'un montant de 406? et un blocage sur mon compte bancaire le 29 octobre 2026 d'un montant de 1310? qui à été validé par la banque, que dois-je faire ?

Par isernon

bonjour,

sans plus de précision sur la nature de la dette, une saisie ne peut être réalisée que par un commissaire de justice mandaté par un créancier qui a obtenu un titre exécutoire, généralement un jugement.

vous devez avoir fait l'objet de relances pour le paiement de cette dette, mais si vous avez changé d'adresse sans en informer votre créancier, les courriers liés à cette procédure ne sont pas parvenus mais cela ne bloque pas la procédure de saisie.

salutations

Par yapasdequoi

Bonjour,
Que faire ? Payer la dette est en général le meilleur moyen.
Comme vous ne dites rien à ce sujet, on ne peut en dire plus.
Est-ce une dette au Trésor Public ?

Par Pocahontas 16

C'est une dette e vers le Trésor public pour des amendes post stationnement majorees

Par yapasdequoi

Si vous n'avez pas reçu les PV, il y a en plus un problème de mise à jour de votre adresse sur la carte grise..